



Le Temps des Copains

Association loi de 1901

COMMENT S'INSCRIRE ?

INSCRIPTION

Inscription directe à LTC :

- Le bulletin d'inscription complété
- La fiche sanitaire remplie et signée
- Le règlement intérieur signé et accepté
- Une enveloppe timbrée à 0,95€ à vos noms et adresse
- Un chèque d'acompte de 200 € (vous recevrez une facture à solder 1 mois avant le départ au plus tard)

Inscription via un Comité d'entreprise :

Vous devez prendre contact avec votre CE afin de connaître les modalités d'inscription. Vous devrez remettre à votre CE un dossier complet :

- Le bulletin d'inscription complété
- La fiche sanitaire remplie et signée
- Le règlement intérieur signé et accepté
- Une enveloppe timbrée à 0,95€ à vos noms et adresse

MODE DE REGLEMENT

Nous acceptons les chèques bancaires ou postaux à l'ordre de LTC, les bons CAF, les chèques vacances, les virements et les mandats. Vous avez la possibilité d'échelonner vos règlements en précisant au dos de chaque chèque la date d'encaissement.

UNE ASSURANCE ANNULATION (facultative)

- 25€ pour les séjours avec transport en train.
- 40 € pour les séjours nationaux avec transport en avion
- 55 € pour les séjours internationaux avec transport en avion

Remboursement du séjour en cas d'annulation pour des raisons médicales (certificat médical obligatoire) ou en cas de décès dans l'entourage familial (un justificatif sera demandé).

LES INDISPENSABLES

Castelnaudary/ L'Isle sur la Sorgue/ La Rochelle/ Corse :

La copie du brevet de natation (gratuit dans la plus part des cas, obtention auprès du MNS des piscines publiques)

Suisse:

Carte d'identité + autorisation de sortie de territoire ou passeport le jour du départ et la carte européenne d'assurance maladie (gratuite, à demander à votre CPAM)

Corse :

Carte d'identité ou passeport le jour du départ

L'absence d'une de ces pièces entrainerait, selon les cas, l'impossibilité à l'inscrit de participer à certaines activités ou l'impossibilité de prendre le départ du séjour. LTC ne pourrait être en aucun cas tenue comme responsable.

L'équipe LTC se tient à votre disposition pour répondre à toutes vos questions. N'hésitez pas à nous contacter !!!

15 avenue Auguste Blanqui 91210 Draveil

www.tempsdescopains.com - contact@tempsdescopains.com

Tél : 01 69 39 01 61 - Fax : 01 69 03 32 35

N° Agrément Tourisme : AG 063 07 0001

N° du Siret 421 778 010 00015 – Code APE 853 K



FICHE D'INSCRIPTION INDIVIDUELLE

Photo de
l'enfant

CENTRE : Choix 1 : _____

Choix 2 : _____

DATES : du _____ au _____ ou du _____ au _____

Ville de départ : _____ Ville de retour : _____

L'INSCRIT :

Nom _____ Prénom : _____ Taille : _____

Adresse : _____ Pointure : _____

Code postal : _____ Ville: _____

Date de naissance: _____ Sexe : F M Nationalité : _____

RESPONSABLE DU JEUNE : Père Mère Tuteur

Nom, Prénom du Père : _____

Nom, Prénom de la Mère : _____

Professions : Père : _____ Mère : _____

Mail (Important) : _____ @ _____

(Merci d'indiquer votre mail en lettre capital, de bien faire la différence entre tiret 8 et tiret 6, et de porter une attention particulière à la ponctuation)

Téléphone : Domicile : _____ Bureau : _____

Portable mère : _____ Portable père : _____

VOS COORDONNEES DURANT LE SEJOUR :

Adresse : _____

Téléphone : _____

Personne à joindre en cas d'urgence pendant le séjour :

Nom : _____ Numéro de téléphone : _____

OBSERVATIONS : _____

Options possibles :

Assurance annulation : oui non



Règlement intérieur sur l'ensemble de nos centres.

Veillez trouver ci-joint le règlement intérieur de nos séjours pour enfants et adolescents.

Les 10 règles de LTC :

- 1- **Respect et tolérance** : vis à vis des autres participants et des adultes. Pour cela, nous refusons toute discrimination quelle qu'elle soit.
- 2- **Respect des biens et du matériel** à disposition. Nous exigeons le respect de la propreté des locaux, des lieux de vie, des lieux de visite ...
- 3- **Le vandalisme ou la destruction volontaire** de tout bien est inacceptable. Toute détérioration volontaire par un participant sera facturée aux responsables de l'enfant (parents, tuteurs ou représentants légaux).
- 4- **Pertes et vols** : en collectivité et avec les déplacements fréquents sur les lieux d'activités, il n'est pas rare que les enfants ou les jeunes égarés un vêtement ou des effets personnels malgré la grande attention de nos équipes d'animation. Dans ce contexte, LTC ne peut être tenue pour responsable et n'assure pas le remboursement des effets perdus.
- 5- **L'argent de poche** : Il est proposé seulement aux enfants de plus de 12 ans de conserver leur argent de poche sous leur responsabilité.
- 6- **Discipline** : tout manquement grave à la discipline sera signalé aux parents et au CE. L'exclusion pourra être décidée et les frais seront à la charge des parents.
- 7- **Le téléphone portable** : nous demandons à chaque participant qui possède un portable de l'utiliser sur les moments décidés avec l'équipe. Nous refusons qu'il soit utilisé pendant les activités ou à un moment de vie collective. Pour les enfants de moins de 14 ans, les portables devront être confiés à l'équipe, et le jeune pourra le récupérer pendant les temps prévus dans les règles de vie.
- 8- **Respect des lois** : la loi est faite pour protéger l'enfant, le jeune et nous l'appliquons. Lors des voyages internationaux, nous demandons que les jeunes respectent la loi la plus restrictive entre la France et le pays d'accueil (exemple : la consommation d'alcool est interdite en dessous de 21 ans aux Etats-Unis).
- 9- **Règles de vie** : Tous les participants de nos centres de vacances s'engagent à respecter l'ensemble des règles de vie mis en place par l'équipe d'animation en concertation avec les jeunes : horaire (lever, coucher, repas...), organisation des sorties, respect des consignes de sécurité, ...
- 10- **Droit à l'image** : Durant son séjour, l'enfant peut être amené à être photographié. L'association pourra alors utiliser les clichés afin d'illustrer ses supports d'information. Dans le cas où le ou les responsables légaux s'y opposeraient, ils devront nous l'indiquer par lettre recommandée. Les photos sont surtout utilisées sur les blogs Internet sécurisés que nous mettons en place pour chacun de nos séjours.

Fait le

Nom et Prénom de l'enfant :

Signatures (précédé de lu et approuvé)

De l'inscrit

Des responsables

15 avenue Auguste Blanqui 91210 Draveil

www.tempsdescopains.com - contact@tempsdescopains.com

Tél : 01 69 39 01 61 - Fax : 01 69 03 32 35

N° Agrément Tourisme : AG 063 07 0001

N° du Siret 421 778 010 00015 – Code APE 853 K



TROUSSEAU Eté CONSEILLE

Tel : 01 69 39 01 61 (A mettre dans la valise une fois complété)
www.tempsdescopains.com

Nom :

Prénom :

Adresse :

Tous les vêtements devront être marqués au nom et prénom de l'enfant de manière indélébile.
Pour les enfants âgés de 6 à 12 ans, prévoir des enveloppes timbrées indiquant l'adresse des parents durant le séjour (exceptés pour nos séjours à l'étranger).

Attention, pour les séjours de moins de 12 jours, le linge n'est pas lavé (sauf si nécessaire).

Pour les enfants suivant un traitement médical, nous avons impérativement besoin de la photocopie de l'ordonnance.

Ne jamais nous remettre le carnet de santé de l'enfant.

Ce trousseau est donné à titre indicatif. A vous d'ajouter à ce dernier les affaires nécessaires au bien être de votre bambin...

INVENTAIRE		Arrivée (parents)	Départ (anim)
Linge de corps	1 slip/culotte par jour		
	1 paire de chaussettes par jour		
	1 pyjama		
Vêtements	2 pantalons		
	1 survêtement		
	2 shorts/bermudas		
	1 tee-shirt par jour		
	1 sweet shirt		
	1 pull over		
	1 blouson		
	1 vêtement de pluie		
1 maillot de bain (slip pour piscine)			
Chaussures	1 paire de baskets		
	1 paire de chaussures		
	1 paire de chaussons (impératif)		
Affaires de toilette	1 serviette de toilette		
	2 gants de toilette		
	1 trousse de toilette complète		
Divers	1 serviette de bain		
	1 sac de linge sale		
	1 casquette		
	1 crème solaire (indice 30 minimum)		
	1 paire de lunette de soleil		
	1 petit sac à dos		
Le Doudou			
Autres			

- Pour les activités mécaniques et l'équitation : prévoir un jean
- Pour la patinoire : prévoir des gants

Attention : Les objets de valeur tels que téléphones portables, baladeur mp3, bijoux...sont sous la responsabilité des enfants (notre assurance ne prend pas en charge ce type d'élément).